

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 9 MARS 1998
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 33 votants

Tous les Délégués

sauf :

MM. FRIEDMANN, MEYER J. P. (excusés) qui étaient représentés respectivement
par MM. WELTZER, FULLENWARTH.

MM. MEYER-KUHN, GOETZ, HOLTZMANN, WINLING, M. GROSS,
Mme MAECHLING - excusés -

MM. MEYER Ch., WEISS, LOBSTEIN.

N° 031/998

**OBJET : ASSISTANCE D'UN CONSEILLER JURIDIQUE POUR L'ÉLABORATION
DES CONVENTIONS ET PROTOCOLES DANS LE CADRE DES
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT THERMAL**

- VU le programme d'actions pour le Contrat d'Objectifs 1996 - 2000
- VU sa délibération du 12 mai 1997 décidant l'adhésion de la Communauté de Communes à la S. E. M. "Les Cybéliades"
- VU sa délibération du 7 juillet 1997 par laquelle le Conseil Communautaire
 - . approuve le projet de protocole d'accord entre la Commune de Morsbronn-les-Bains et la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer en vue du transfert de la maîtrise d'ouvrage du projet "Cybéliades"
 - . décide de participer aux frais d'étude de validation du nouveau projet "Rivière"
 - . donne délégation au Bureau pour la mise en application du protocole d'accord et pour les délibérations relatives à l'étude précitée
- CONSIDÉRANT l'élaboration des éventuelles propositions d'achat des actifs de la S. E. M. "Les Cybéliades" et l'établissement des conventions avec la Commune de Morsbronn-les-Bains nécessitant le concours de conseils juridiques

le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de demander l'assistance d'un Conseiller Juridique pour l'élaboration des conventions et protocoles dans le cadre des projets de développement thermal

- de verser les honoraires correspondants au Conseiller Juridique retenu

Le Président est autorisé à engager toutes démarches et à signer tous documents y relatifs.

Pour copie conforme,
MORSBRONN-LES-BAINS, le 21 avril 1998

Le Président,
Bernard LOGEL

